

➡ **Délibération N°2026-07**

OBJET :

➡ **Élection du Président de l'EPIC OT LMV Destination Luberon**

Les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse Destination Luberon, dûment convoqués le dix-neuf mai deux mille vingt-six, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au siège de l'Agglomération LMV, le mercredi dix juin 2026.

En exercice	Présents	Votants	Abstentions
24	18	18	0

1

ETAIENT PRESENTS :

COLLEGE DES ÉLUS :

M. Gérard DAUDET Président - Mme Fabienne BLANCHET - Mme Monique CHABAUD - M. Éric FONTANARAVA - M. Jean-Pierre GERAULT - M. Fabrice LIBERATO - Mme Julia PIERI - M. Jean-Philippe RIVET - M. Patrick SINTES - M. Olivier VOLLAIRE.

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

Château de Lourmarin - Hôtel du Parc Cavaillon/Bastide de Lourmarin - Le Mas des Grès - Maison Magnarelles - Moulin Saint-Augustin - PNR Luberon - Vélo Loisir Provence - Vaucluse Provence Attractivité.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

COLLEGES DES ÉLUS :

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

ABSENTS EXCUSES :

COLLEGE DES ÉLUS :

Mme Claire ARAGONES - Madame Bénédicte MARTIN - M. Richard KITAEFF - M. Claude SILVESTRE.

COLLEGES DES SOCIOPROFESSIONNELS ET ORGANISMES QUALIFIES :

Les Airelles Gordes - Château La Verrerie.

La séance est ouverte à 9h00 par Monsieur Gérard DAUDET, Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Estelle NIBBIO.



Vu le code du tourisme, et notamment ses articles L 133-1 et suivants ;

Vu la délibération N°2014-152 en date du 16/10/2014 laquelle a décidé de la création d'un Office de Tourisme constitué sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

Vu les statuts de l'EPIC, et notamment son article 5 ;

Sous la présidence de la benjamine de l'assemblée, Madame Estelle NIBBIO.

Décide de procéder à l'élection du président,

En premier lieu, il est rappelé que conformément à l'article 5 des statuts de l'EPIC OT LMV Destination Luberon, le Président est élu parmi les membres du comité de direction.

Le Président est chargé d'administrer l'Office de tourisme et de veiller à l'exécution des décisions prises par le Comité de Direction. Il est secondé, d'une part, par le Vice-président qui préside la séance du Comité de Direction en cas d'empêchement du Président et, d'autre part, par le Directeur qui a pour mission d'assurer le fonctionnement des services sous l'autorité du Président.

2

Monsieur Gérard DAUDET est l'unique membre à se porter candidat.

Il est proposé aux membres du Comité de Direction :

- D'ELIRE Gérard DAUDET, Président de l'EPIC OT LMV Destination Luberon ;
- D'AUTORISER Gérard DAUDET, Président, à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

Le comité de direction,

Où le rapport ci-dessus,

Délibère, et

Par 18 voix pour,

- ELIT Gérard DAUDET, Président de l'EPIC OT LMV Destination Luberon ;
- AUTORISE Gérard DAUDET, Président, à signer tout document se rapportant à la présente délibération

Fait à Cavaillon,
Le mercredi 10 juin 2026.
Le Président,
Gérard DAUDET.


Luberon Monts de Vaucluse
OFFICE DE TOURISME
ON MONTS DE VAUCLUSE (EPIC)
place François Tourel - BP 70 027
84301 CAVAILLON cedex
04 90 71 32 01 - Fax : 04 90 71 40 60
contact@destinationluberontourisme.com
SIRET 809 693 906 00012

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le 20/06/2026

Berser
Levrault

ID : 084-809693906-20260610-202607-DE

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'EPIC Office de Tourisme Luberon Monts de Vaucluse Destination Luberon, ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa

3